

Compte-rendu de la réunion publique du 25/02/20

Ou le :

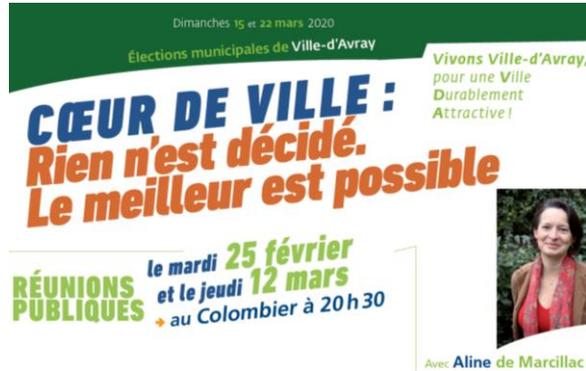
« tout est possible ! »

Vu par Dagoverana

Après 4 pages liminaires de contextualisation, désolé, on ne peut pas toujours tout faire en images!

Contextualisation:

- La réunion était initialement annoncée sur le thème du « Cœur de Ville » (en gros caractères), même si -en tout petit- sous la bannière des élections municipales:



Mais, **changement de dernière minute**: il s'agit dès les premiers mots d'introduction de s'intéresser à des sujets « plus larges », reléguant le sujet Cœur de Ville au second plan, esquivant la controverse dans une subtile tentative de sortie par le haut !

De fait, les mots Cœur de Ville sont commodément évités pendant toute la partie de présentation...
... avant les interventions du public qui, pas si dupe, n'avait pas oublié le sujet pour lequel il avait été convié et qui **l'avait motivé à se déplacer**.

C'est en tout cas l'aveu que le projet Cœur de Ville, hier encore objet de tous les efforts de communication, est devenu un problème!

- Le glissement de cette réunion vers **un format purement électoral** est un tour de passe-passe assez peu respectueux des citoyens : par la carte alléchés ils avaient franchit le pas de l'estaminet, pour finalement se voir servir un autre menu !
- Il fût beaucoup question, dans les prises de paroles de l'équipe sortante, **d'environnement** (que nous écrivons ici en vert par souci d'harmonisation avec certaines écharpes qu'on vit fleurir récemment autours de certains cous...).

Il fût également beaucoup question, dans les prises de paroles de l'équipe sortante, de **collaboration avec les associations...** sans jamais mentionner ni DAGOVERANA, ni Adevam. **Bref, les noms des associations locales de protection de l'environnement sont absentes du dictionnaire de l'équipe sortante...**

- Dagoverana n'a pas souhaité prendre la parole immédiatement, laissant le débat s'installer, ne s'attribuant aucune prérogative et respectant l'expression des uns et des autres, **malgré la légitimité que lui confère le nombre de ses adhérents** (sans conteste la plus importante association de défense de l'environnement à Ville-d'Avray) et l'attente de ces derniers, sans doute, qu'elle intervienne « vigoureusement ».

- Or curieusement quand, la main bien levée depuis au moins 20 minutes, DAGOVERANA demanda la parole en se levant, tous les prétextes furent bons pour retarder son intervention (**nota: la « chef du micro » est coutumière du fait à l'endroit de Dagoverana... et on peut imaginer qu'elle n'agit pas sans instructions**).

Chacun pu donc apprécier les pathétiques efforts d'obstruction et pu conclure que l'acceptation de la démocratie, à Ville-d'Avray, ne couvre pas la liberté de parole.

C'est l'aveu que Dagoverana est un problème !

Si Dagoverana est un problème, c'est que l'environnement est un problème !

- L'argument pour justifier une telle réticence à passer le micro?: un soi-disant **manque de temps!** De fait, la sympathique « chef du micro » fît des signes pour interpeller l'aréopage sur l'estrade, lui signifier qu'il fallait conclure et qu'il n'était sans doute plus temps d'écouter ce que Dagoverana avait à dire.
- Ne pouvant échapper in fine à la prise de parole de Dagoverana, il fût ensuite tenté de limiter son intervention à une seule question avant même qu'elle ne s'exprime!
C'est un peu court lorsqu'on sait le nombre d'adhérents que nous sommes : à la proportionnelle Dagoverana aurait pu, considérant le public de la salle versus ses propres membres, prendre la parole un bon tiers du temps.

- Mais il n'est pas dans les habitudes de DAGOVERANA de jouer inutilement les perturbatrices... même si elle était bien la seule à qui l'on intimait de ne pas poser plus d'une question!
- Curieusement, une fois les deux (!) questions de Dagoverana superficiellement traitées (**voir ci-après**), il restait de nouveau **largement assez de temps** pour redonner la parole à d'autres colistiers.
- Tout cela a un goût rance : celui de pratiques d'un autre temps, **nullement raccord avec les intentions affichées de dialogue** (tract de la réunion)...

tions sociétales, la concertation autour du devenir de notre centre-ville est une priorité.

Nous nous engageons à mettre en œuvre ces propositions

→ En proposant des ateliers-débats et réunions publiques sur des thèmes identifiés (fiscalité locale, environnement, etc.)

... et **en total décalage avec les attentes de démocratie participative.**

Sans doute est-ce là le signe d'une fatale érosion des valeurs, liée à une pratique du pouvoir de plus de 25 ans... ?

- De cet exercice la mairie ne sort pas grandie: en effet Dagoverana, par la voix de son président, n'a jamais mordu personne, ses interventions sont mesurées, mêmes si incisives.
- Partant, qu'attendre d'une mairie qui cherche systématiquement à étouffer les voix discordantes (tentative d'ailleurs totalement vaine à l'heure des réseaux sociaux) ?
- Au final la réunion s'est terminée en eau de boudin, sous quelques applaudissements convenus.

Les deux questions de DAGOVERANA :

1. Question sur le cœur de ville

(Patrimoine)

2. Question sur les arbres

(Environnement)

Les deux questions de DAGOVERANA :

CŒUR DE VILLE

1. Question sur le cœur de ville:

Question de Dagoverana: « Etes-vous prêts à soumettre le projet de Cœur de Ville » à un référendum ?

Réponse de la maire sortante: « Non car un référendum appelle une réponse binaire: Oui / non. Or nous préférons rester dans le dialogue pour continuer à faire *évoluer* le projet ».

Les deux questions de DAGOVERANA :

CŒUR DE VILLE

Question sur le cœur de ville:

A l'appui de ce propos la mairie fait valoir, comme preuve **que tout est possible**, que l'une des résidences pour seniors a vu son orientation modifiée:

Concrètement, au lieu de ceci...



... le grand changement est cela (approximativement) :



Les deux questions de DAGOVERANA :

CŒUR DE VILLE

Question sur le cœur de ville:

- Il fallait *bien* lire: **CŒUR DE VILLE :**
Rien n'est décidé.
Le meilleur est possible
- En fait, seul « le meilleur » est possible (entendre: le projet Cœur de Ville).
Or qui apprécie ce qui est « le meilleur » pour la ville ?
- Et quid si « le meilleur » était de simplement stopper le projet ?

Ce qu'il faut comprendre: **PAS DE REMISE EN CAUSE POSSIBLE DU PROJET, GLOBALEMENT.**

Les deux questions de DAGOVERANA :

CŒUR DE VILLE

Question sur le cœur de ville:

Conclusion (cf. tract): **LE DÉBAT EST OUVERT**

Nous souhaitons qu'il se poursuive dans la **clarté et la vérité**.

En somme on invite à la parole, on échange, on débat, on discute... On endort!

Oyez oyez braves gens dormez bien!

Les deux questions de DAGOVERANA :

2. Question sur les arbres:

Question Dagoverana :

La mairie a signé la charte « **TRAME VERTE ET BLEUE** » qui engage à « protéger (...) le patrimoine arboré public... et privé »

Comment votre « **Délégation de protection du patrimoine arboré** » (cf. votre tract distribué ce soir) aurait pu, **concrètement compte tenu du PLU**, éviter l'abattage des arbres rue de Sèvres et pourrait éviter demain celui d'autres arbres rue de Versailles ou ailleurs ?



Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

Charte Trame Verte et Bleue, réponse de la maire sortante:

- Forêt: Digression sur les arbres coupés par l'ONF... Point intéressant mais:

Hors sujet, ce n'était pas l'objet de la question!

- Terrains publics **et privés**: « Nous rappelons l'obligation de planter un arbre pour chaque arbre coupé ».

*Hors sujet, ce n'était pas non plus la question, dont l'objet était de **protéger l'existant** avant de penser à planter!*

ATTARDONS-NOUS NEANMOINS SUR LA SECONDE PARTIE DE REPONSE, réaction en deux points:



Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

De la réalité de l'obligation de planter un arbre pour chaque arbre coupé :

Un arbre planté vaut-il un arbre coupé?

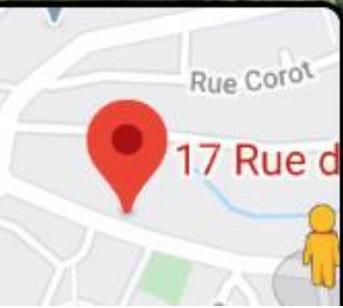
1. Ce réveil tardif de la conscience verte de la maire sortante est regrettable; il pose la question de la crédibilité de la nouvelle attitude...

En effet, il n'y a pas si longtemps... (voir trois pages suivantes)



45 rue de Sèvres, l'été dernier

Street View



45 rue de Sèvres, aujourd'hui



Ici votre nouvelle résidence



« Le 41 »

- Jolis espaces extérieurs, jardins privatifs, terrasses, balcon
- Accès sécurisés et parking inclus
- Environnement paysager préservé

23 appartements du studio au 4 pièces +

Espace Conseils
Parking réservé à notre clientèle

SMBI 01 88 33 59 89 - www.villedavrayle41.fr

Générosité de l'espace



« le 45 »
13 APPARTEMENTS D'EXCEPTION
DU 2 AU 4 PIÈCES

« la bien-être : Votre nouvelle résidence »



« le 45 »

Informations et réservations
01 88 33 59 89
www.villedavrayle41.fr

APPARTEMENTS PERSONNALISÉS
Plus haute réputation et rendre vous ont un architecte d'intérieur d'élite!

Bout de la rue de Versailles, fin 2016



Plus de 170 arbres, constat d'huissier à l'appui



Aujourd'hui



Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

De la réalité de l'obligation de planter un arbre pour chaque arbre coupé :

Un arbre planté vaut-il un arbre coupé?



2. Le PLU, considérant les droits à construire accrus qu'il accorde (versus POS antérieur), permet-il réellement d'avoir sur les parcelles considérées, à terme au moins (50 ans? 100 ans? 150 ans?), des **arbres de même développement que ceux coupés**, ou l'obligation de replanter n'est-elle qu'un simple leurre ?

Nous prendrons ci-après l'exemple concret d'un projet réel menaçant à nouveau la commune...

Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

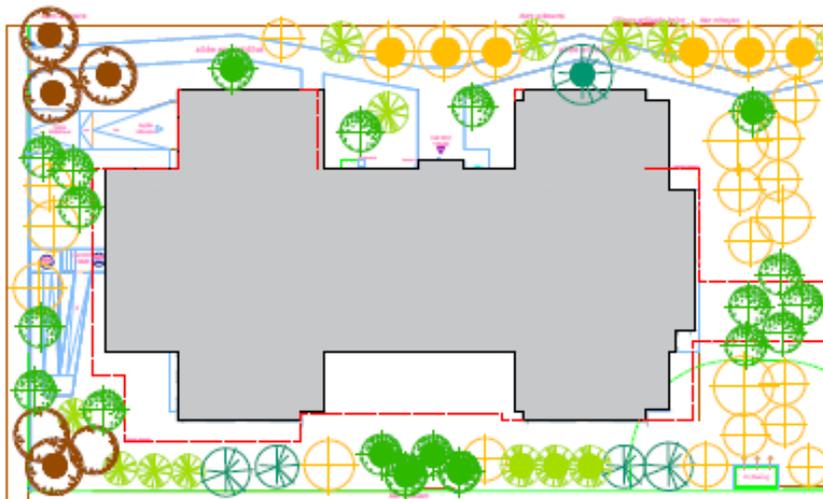
Contexte :



Les deux questions de DAGOVERANA :

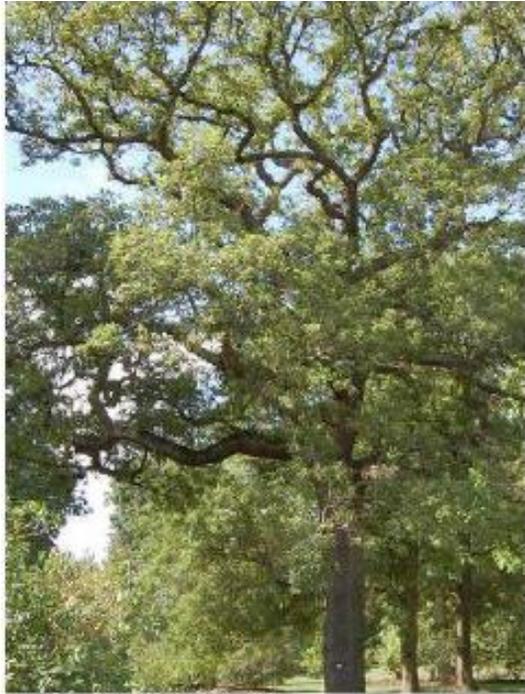
Question sur les arbres:

Volet paysager du projet: on nous promet de grands sujets autour des constructions...



LÉGENDE		
Carpinus betulus 26	Sorbus aucuparia 26	Quercus robur 15
 Grand sujet (5-7m de hauteur à plantation)	 Grand sujet (3-4m de hauteur à plantation)	 Grand sujet (5-7m de hauteur à plantation)
 Petit et moyen sujet (3-5m de hauteur à plantation)	 Petit et moyen sujet (2-3m de hauteur à plantation)	 Petit et moyen sujet (3-5m de hauteur à plantation)
Fagus sylvatica 11	Fraxinus excelsior 36	
 Grand sujet (5-7m de hauteur à plantation)	 Grand sujet (5-7m de hauteur à plantation)	
 Petit et moyen sujet (3-5m de hauteur à plantation)	 Petit et moyen sujet (3-5m de hauteur à plantation)	

Promesse de la plaquette commerciale du promoteur (sauf les 3 images de droite en renvoi)



Quercus robur (Hauteur maximale : 30m)



Fagus sylvatica (Hauteur maximale : 25m)



Fraxinus excelsior (Hauteur maximale : 30m)



1



2



3

Quercus robur (Hauteur maximale : 30m)

1

Fagus sylvatica (Hauteur maximale : 25m)

2

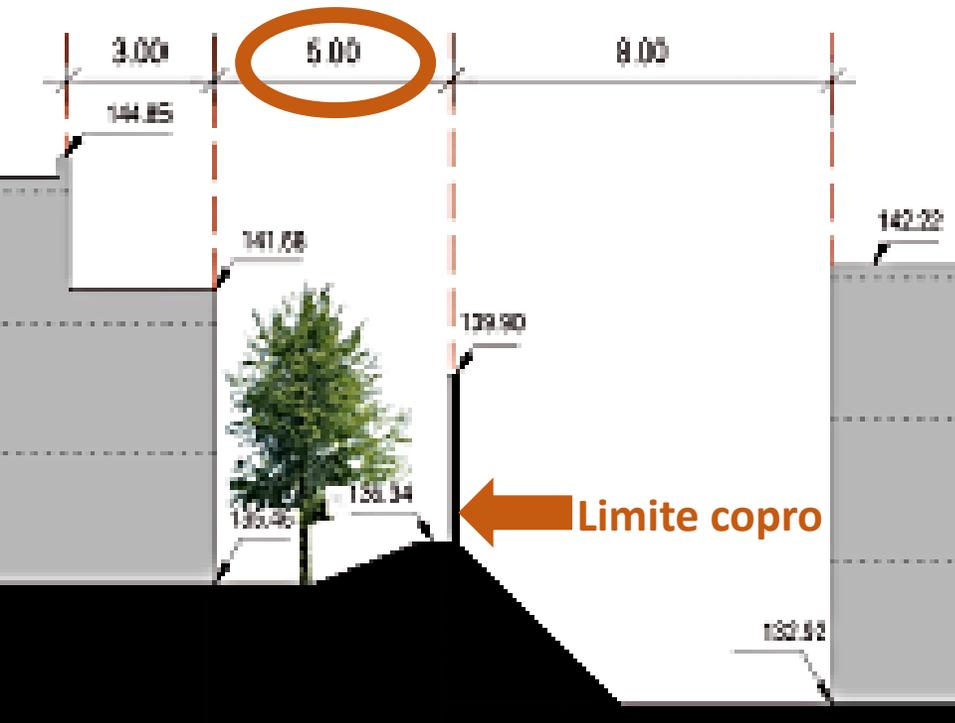
Fraxinus excelsior (Hauteur maximale : 30m)

3

Des arbres à hauteur maximale de 25 à 30 mètres, qui auront donc une **grande couronne**, à moins qu'on les élague régulièrement, ce qui les fragiliserait et n'apporterait pas le même bénéfice environnemental.

Les deux questions de DAGOVERANA :

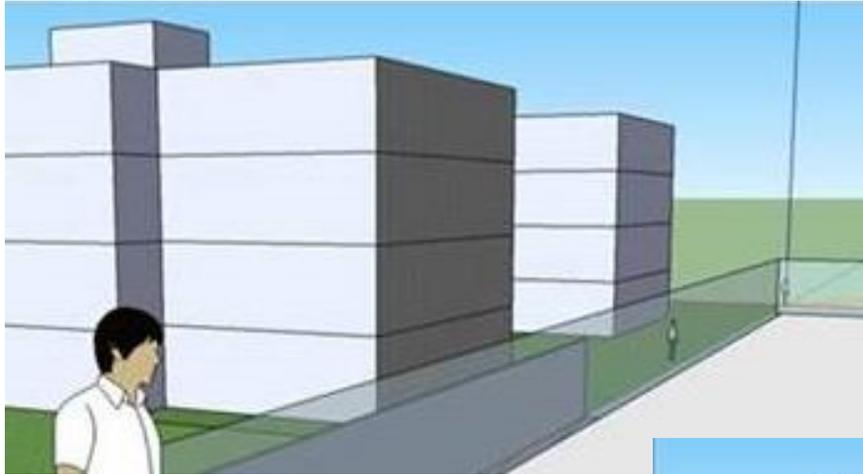
Question sur les arbres:



A 5 mètres de la limite de propriété et compte tenu des règles de retrait pour les arbres à haute tige, la nouvelle construction laisse bien peu d'espace pour planter des arbres supposés monter jusqu'à 25 ou 30 mètres et avoir une couronne de 10 mètres au moins!

La mairie n'avait rien remarqué d'anormal...

Promesse de la plaquette commerciale du promoteur : prétendre planter de tels arbres est une vue de l'esprit!



Ce n'est pas possible !

Développement contraint, l'arbre ne peut s'épanouir



Développement naturel, seulement possible en dehors de la bande des 5 mètres en limite de propriété.

Donc:

**Non, tant que le PLU restera ce qu'il est,
un arbre planté ne vaudra pas
un arbre coupé!**

Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

Délégation du patrimoine arboré: réponse de la maire sortante

Rappel de la question de Dagoverana page 10: « ... comment votre « Délégation de protection du patrimoine arboré » aurait pu, **concrètement compte tenu du PLU**, éviter l'abattage des arbres rue de Sèvres et pourrait éviter demain celui d'autres arbres rue de Versailles ou ailleurs ?

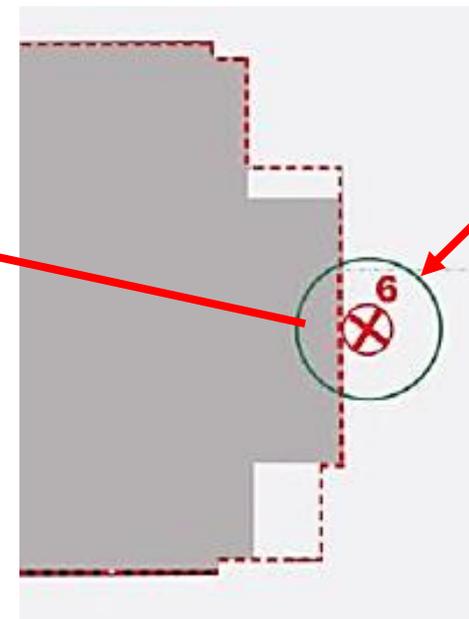
Reprenons ci-après l'exemple concret d'un projet réel menaçant la commune...

Question du grand arbre en fond de parcelle, dossier du promoteur :

Remarques :

L'arbre n° 6 doit être abattu car il se situe à une très grande proximité des fondations du bâtiment ce qui ne permet pas sa conservation.

« L'arbre n° 6 **doit être abattu** car il se situe à une très grande proximité des fondations ». L'arbre a mal choisi sa place, trop dommage !



Nota: l'arbre n° 6 n'est pas classé « remarquable » au sens du PLU.

Question des autres arbres sur la parcelle, tous aussi promis à l'abattage :

Mais aussi: quelle idée de pousser là! Ils auraient quand même pu aller se planter ailleurs, non?

Ces arbres ne
sont pas classés
« remarquables »
au sens du PLU.

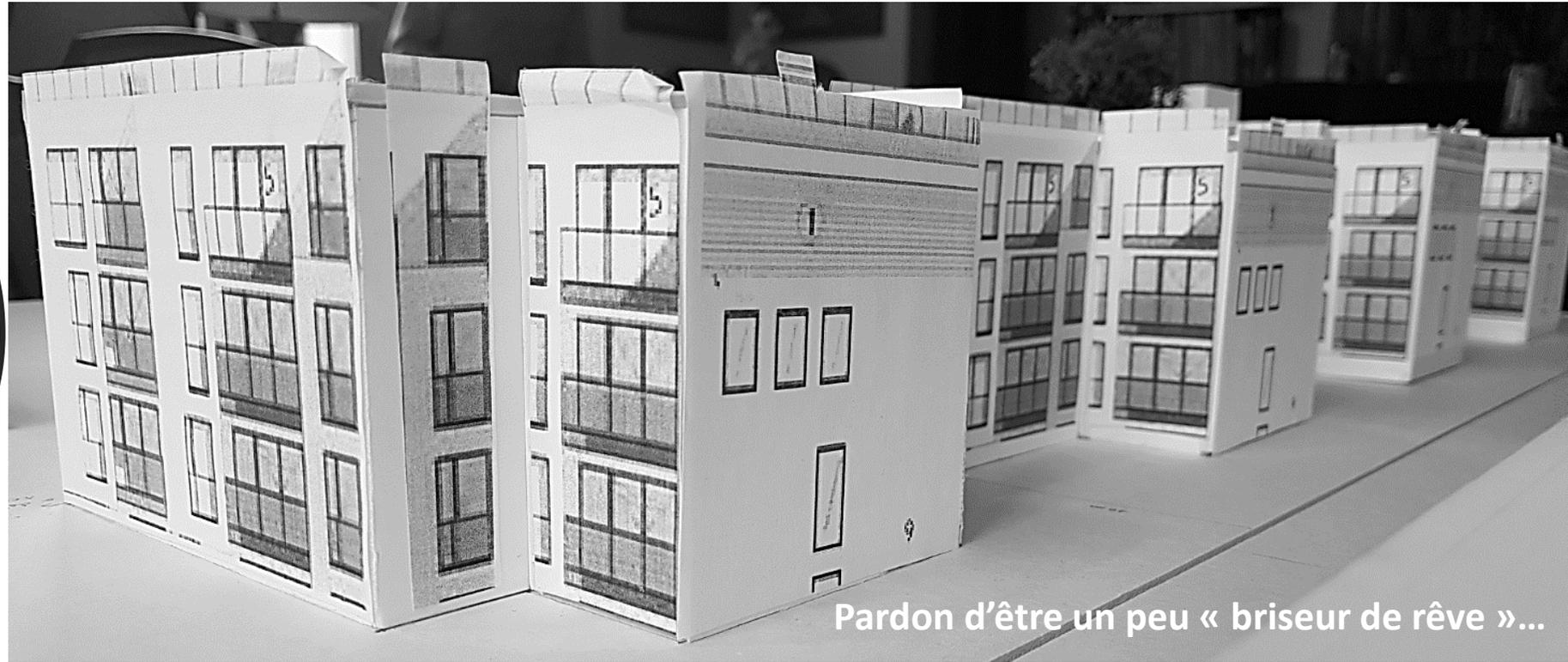


Rassurons-nous,
toutes ces coupes
seront compensées
par un hôtel à
insectes et par un
nicheur, cf. dossier
du promoteur :



C'est beau, non?

Ne reste plus qu'à
définir où
positionner l'hôtel
à insectes et le
nicher...



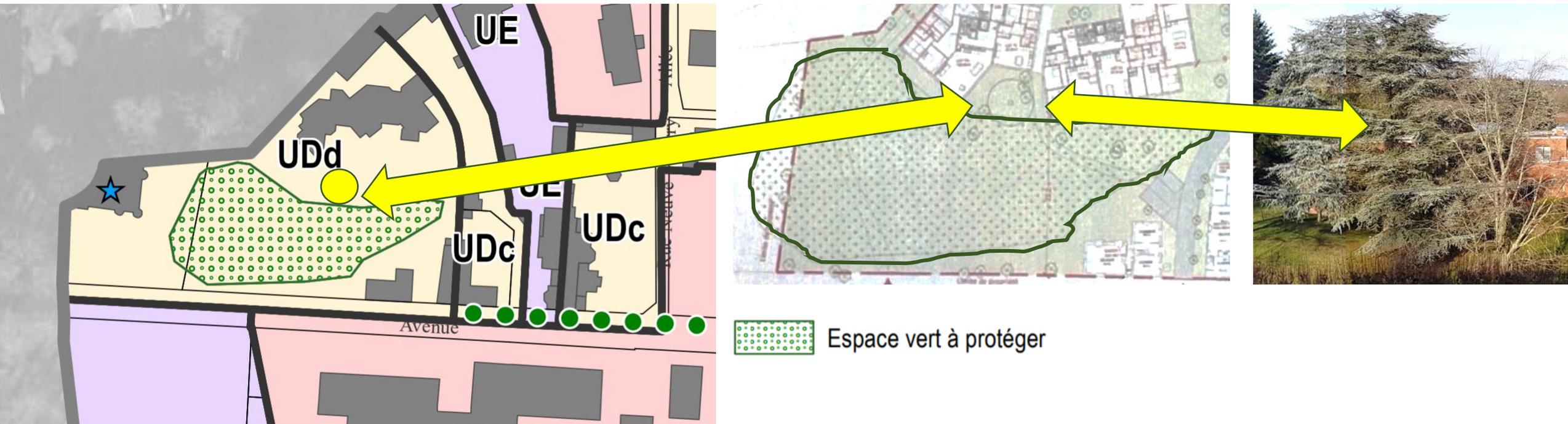
Pardon d'être un peu « briseur de rêve »...

Et ailleurs, avenue Thierry, combien de temps cet autre arbre résistera-t-il aux assauts des promoteurs?
Au mieux, un élagage excessif l'achèvera lentement.



**Encore un qui n'a pas eu la bonne idée de se faire classer « remarquable »... Quelle négligence!
Car être simplement magnifique ne suffit plus, 20 ans déjà que nous sommes entrés dans le monde 2.0 !**

Mais posons-nous donc un peu la question: comment se fait-il que cet arbre se situe juste à l'extérieur de « l'espace vert à protéger »?



Se pourrait-il que, dès l'adoption du PLU en 2013, l'abattage de cet arbre ait déjà été prévu, car trop contraignant en termes de construction ?

Allons bon, quelle drôle d'idée! Alors que tout n'est qu'une question de cécité du service instructeur du PLU... A sa décharge, l'arbre est à peine visible...

Donc:

**Aucune réponse sur le pouvoir de la
Délégation de protection du patrimoine
arboré pour faire respecter
la charte « Trame Verte et Bleue » !**

La raison est simple: cette Délégation n'aura aucun pouvoir et les coupes sur les terrains privés continueront.

Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

Ainsi la charte « **TRAME VERTE ET BLEUE** » semble tout aussi inopérante que la « Délégation de protection du patrimoine arboré » qui serait sensée la faire respecter face **à la permissivité du PLU (plan local d'urbanisme), de surcroît renforcé par sa récente modification** à l'instigation de la mairie sortante.

Mais heureusement, nous avons la charte **ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE** à l'appui de la charte « Trame Verte et Bleue »!

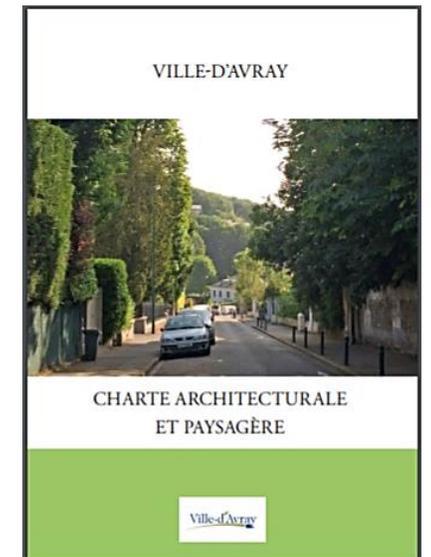
Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

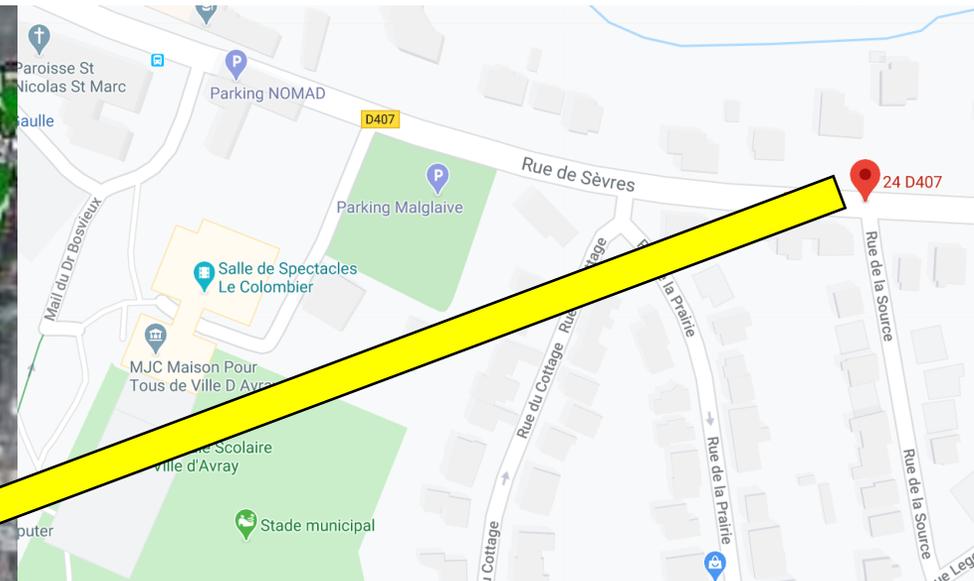
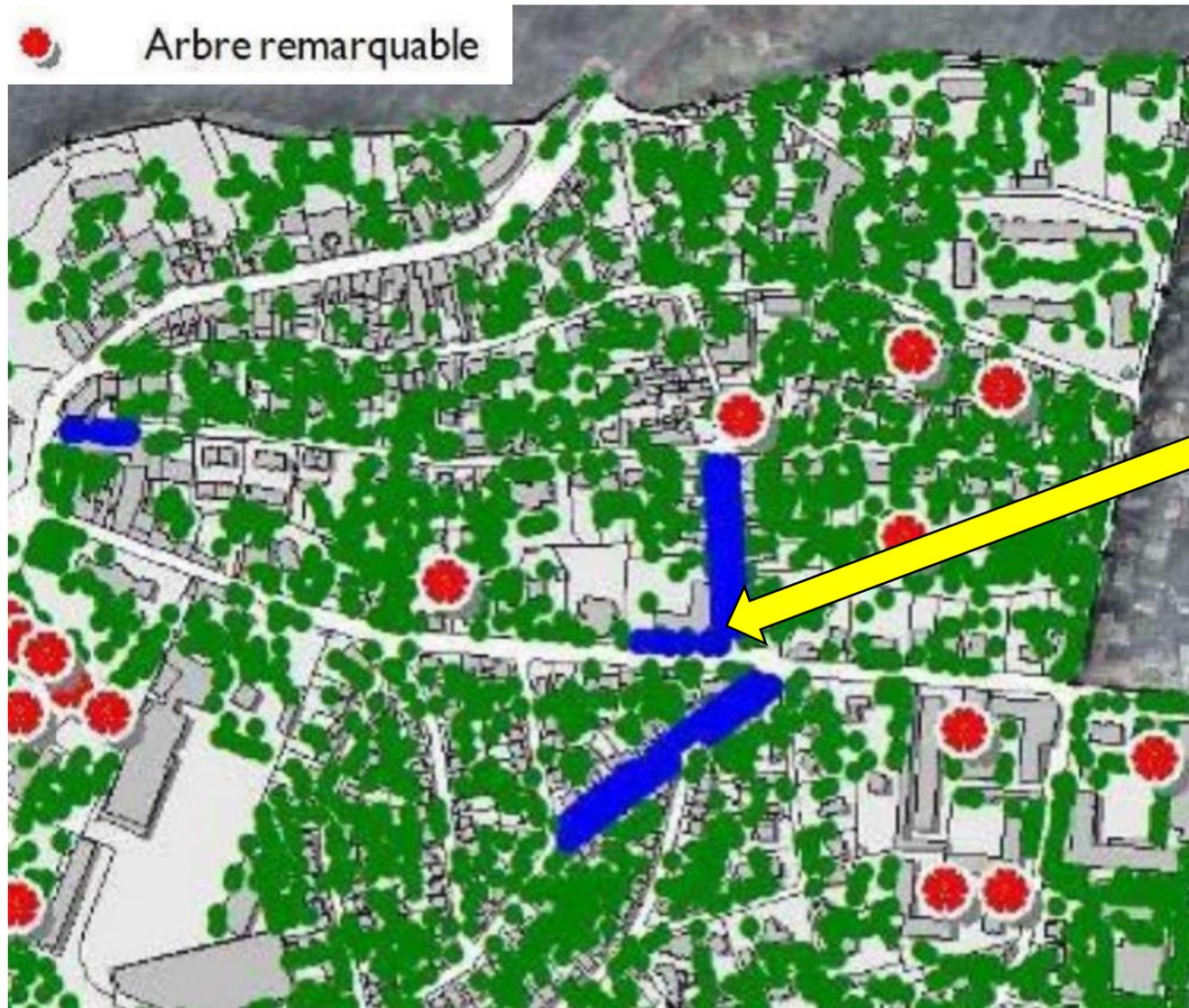
Que sont donc les **recommandations** paysagères de notre charte ?

Rien directement sur la PROTECTION du patrimoine arboré, sauf en présence d'un arbre « remarquable »:

- Intégrer dans le projet ou mettre en valeur les éléments majeurs de l'environnement (arbres remarquables par exemple), en particulier les vues depuis le domaine public.



Mais alors, une question nous taraude: les arbres du 24 rue Sèvres étaient-ils « remarquables »?



Et non! Re-zut! Trop dommage, encore raté!
Ils ne s'agissaient que d'arbres « communs »...

Les deux questions de DAGOVERANA :

Question sur les arbres:

Ainsi la charte ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE ne sauvera pas non plus les beaux arbres « communs »...

Mais, pas de regrets: même concernant les « arbres remarquables », souvenons-nous que **la charte se contente de donner des recommandations, sans aucune valeur légale face à un promoteur!**



Mais, qu'Idéfix se rassure : La maire sortante affirme faire tout son possible pour dissuader les promoteurs de jeter leur dévolu sur certaines parcelles de la commune!

POUR RESUMER:

- A minima une vraie discussion publique ne se résumant pas à une ou deux questions, **sans droit de réaction dès que le micro est perdu**, serait appréciable.
- La moindre des « transparences » eut été **d'informer le public que la modification du PLU fait l'objet d'un recours** et que les belles intentions affichées pour le projet Cœur de Ville sont largement compromises.
Le fait de ne pas l'avoir déclarée est encore un signe d'une démocratie vermoulue, malgré les belles paroles:

■ LE DÉBAT EST OUVERT

Nous souhaitons qu'il se poursuive dans la **clarté et la vérité**.

- Par ailleurs, nous aimerions des réponses qui aillent au-delà de: « c'est votre opinion! », tel que cela a encore été servi lors de la réunion à l'un des membres du public, dès qu'un avis diverge.
Cet argument creux avait déjà été utilisé précédemment lors d'une rencontre le 10/09/19 entre la maire sortante et Dagoverana à propos des **deux photos suivantes, support de la discussion:**



Remarque formulée par Dagoverana à Mme de Marcillac :
« C'était quand même mieux avant, non? »





Réponse Mme de Marcillac : « C'est votre opinion! »



ET POUR FINIR:

- Intéressons-nous un peu à la question (accessoire?) de la **crédibilité...**



➔ Nous planterons de nouveaux arbres,

Alors vraiment,

tout est possible ?

- L'intérêt pour les arbres est-il sincère? Comment ces promesses résistent-elles à l'épreuve des faits?

C'est ce que nous allons voir pages suivantes!

De : BOURHIS Jean-Marc

Envoyé : samedi **1 février 2020** 17:39

À : Aline de Marcillac (Ville d Avray)

Objet : RE: plantation de nouveaux arbres

Je viens de prendre connaissance de votre tract pour les municipales. Il indique notamment que vous procéderez à la plantation de nouveaux arbres.

Je me permets de vous renvoyer à mon dossier en pj, que j'avais une première fois transmis à Mr Odier (alors conseiller municipal) le **22 juillet 2018**, puis à vous-même en format papier lorsque je m'étais présenté en tant que nouveau président de Dagoverana le **10 septembre 2019**.

Entre autres plantations était suggéré celle d'un **grand** arbre à l'angle de la parcelle de la maison forestière, de sorte d'occulter le pignon (hauteur 12 mètres) de l'immeuble nouvellement construit :



A ce jour **(plus de 18 mois s'étant écoulés)** ces propositions sont restées sans écho.

Vous serait-il possible de me dire ce qu'il en advient, de sorte que je puisse **partager avec les membres de Dagoverana ?**

De : Aline de Marcillac <a.demarcillac@mairie-villedavray.fr>

Envoyé : dimanche **2 février 2020** 14:10

À : BOURHIS Jean-Marc <jbourhis@steelcase.com>

Objet : Re: plantation de nouveaux arbres

Je fais le point avec les services pour étudier quelle réponse nous pouvons apporter à votre demande de planter un arbre.

Le **17 févr. 2020** à 07:56, BOURHIS Jean-Marc <jbourhis@steelcase.com> a écrit :

Les services ont-ils avancé sur la question ?

En termes de faisabilité il ne devrait pas y avoir de gros souci : il y a de la bonne terre à cet endroit, un arbre n'en demande a priori pas davantage.

De : Aline de Marcillac <a.demarcillac@mairie-villedavray.fr>

Envoyé : lundi **17 février 2020** 13:39

À : BOURHIS Jean-Marc <jbourhis@steelcase.com>

Objet : Re: plantation de nouveaux arbres

J'ai une réponse des services. Je leur demande de prendre contact avec vous pour vous les transmettre et éventuellement convenir d'un rendez-vous sur place.

19 février 2020 : sujet de nouveau évoqué avec Mme de Marcillac à l'occasion d'une réunion à la mairie.

29 février 2020: aucune nouvelle.

Aucune réponse sur la possibilité de planter un arbre en bientôt deux ans.

Un mandat dure 6 ans.

Combien d'arbres seront plantés, à ce rythme, après les élections?

Donc ne pas rêver:

Tout n'est pas possible !

Planter un arbre est résolument trop compliqué...

... pour certains.